

Résiliation contrat cours minerve

Par Elo17, le 21/05/2019 à 15:56

Bonjour,

J aurais besoin de vos services.

Je me suis inscrite aux cours minerve en 2017, j ai payé jusque la sans jamais envoyé les cours.

Or depuis 3 mois j ai de gros problèmes financiers et je ne peut plus payer.

Je reçois depuis des mails en contentieux de la part de la société CORREC au nom de madame Teissard. Pour eux je leurs doit la totalité soit 1290 euros. Il est bien stipuler sur mon contrat l'article 444_8 que je leurs doit 30% du pris du contrat.je n'ai jamais répondus à aucun mail qui me font peur.

Que faire?

Par morobar, le 21/05/2019 à 16:00

Bir,

[citation]que je leurs doit 30% du pris [/citation]

Déjà en relisant le contrat vous constaterez que cette possibilité de résiliation n'est ouverte que les 3 premiers moi?

Pis vous pouvez lire les dizaines de conversations sur le même thème, tenues ici.